

HORS-SÉRIE

11811 978-2-342-19026-1 - avril 2019

JURISport

DROIT ET ÉCONOMIE DU SPORT

AGENTS SPORTIFS ET MARCHÉS DU TRAVAIL

ANALYSES ISSUES DU FOOTBALL MONDIAL

JEAN-FRANÇOIS BROCARD,
GIAMBATTISTA ROSSI
ET ANNA SEMENS

//// Intermédiation

//// Contrat

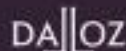
//// Régulation

//// Transferts

 Université
de Limoges

 Nouvelle-
Aquitaine

 juris
éditions

 DALLOZ

DROIT ET ÉCONOMIE DU SPORT

AGENTS SPORTIFS ET MARCHÉS DU TRAVAIL

ANALYSES ISSUES DU FOOTBALL MONDIAL

1^{re} édition

Jean-François BROCARD

Giambattista Rossi

Anna SEMENS

Traduit de l'anglais par Fanny Gayaudon

SOMMAIRE

P. 4 – Préface

P. 6 – Les auteurs

P. 7 – 1. L'HISTOIRE DES AGENTS DE FOOTBALL

- P. 7 – Éléments de définition
- P. 8 – De la fin du XIX^e siècle à la fin des années 1950 : la détection du talent et l'intermédiation au nom des clubs
- P. 13 – Du début des années 1960 au milieu des années 1990 : la représentation des joueurs de football
- P. 20 – Du milieu des années 1990 à aujourd'hui : la professionnalisation des agents de football
- P. 24 – Conclusion

P. 30 – 2. L'ACTIVITÉ DES AGENTS DE FOOTBALL

- P. 30 – Le marché du travail des joueurs et les agents de football
- P. 33 – Les fonctions des agents de football
- P. 38 – Le profil des agents de football
- P. 41 – Le développement des agences de football
- P. 43 – Conclusion

P. 47 – 3. LA STRUCTURE DES AGENCES DE FOOTBALL ET LA CONSOLIDATION DU MARCHÉ

- P. 47 – Les agences de football et leur structure organisationnelle
- P. 53 – Les agences de football et leur expansion sur le marché
- P. 54 – La consolidation du secteur de l'intermédiation
- P. 61 – Les avantages des FSA par rapport aux entreprises
- P. 63 – Conclusion

P. 66 – 4. LE PHÉNOMÈNE DE CONCENTRATION ET LES ACTEURS CLÉS SUR LE MARCHÉ DE LA REPRÉSENTATION DES JOUEURS DANS LES CINQ GRANDES LIGUES EUROPÉENNES

- P. 67 – Le chiffre d'affaires des intermédiaires du football en Europe
- P. 68 – La concentration sur le marché de la représentation dans les cinq grandes ligues
- P. 74 – Les agences dominent les cinq grandes ligues
- P. 81 – Le marché des agents et des intermédiaires en Angleterre
- P. 84 – Le marché des agents et des intermédiaires en Italie
- P. 87 – Le marché des agents et des intermédiaires en Espagne
- P. 90 – Le marché des agents et des intermédiaires en France
- P. 94 – Le marché des agents et des intermédiaires en Allemagne
- P. 97 – Conclusion

P. 102 – 5. L'ÉVOLUTION HISTORIQUE DES RÉGLEMENTATIONS DE LA FIFA CONCERNANT LES AGENTS DE JOUEURS

- P. 103 – La théorie principal-agent sur le marché des agents sportifs
- P. 108 – Le cadre juridique de la réglementation des agents : le cas européen
- P. 110 – La réglementation initiale de la FIFA : mise en place d'un cadre réglementaire fondé sur les licences
- P. 112 – La transformation de la structure de gouvernance et les modifications apportées aux règlements de la FIFA
- P. 115 – L'efficacité du cadre réglementaire de la FIFA : difficultés et recherche d'alternatives
- P. 118 – Conclusion

P. 121 –	6. LES AGENTS DE FOOTBALL ET LEURS RÉSEAUX
P. 121 –	La construction d'un réseau
P. 124 –	La structure des réseaux et la force des relations
P. 129 –	La migration de main-d'œuvre et les agents
P. 135 –	Conclusion
P. 140 –	7. LES AGENTS DE FOOTBALL ET LE TPO
P. 140 –	Une introduction sur le TPO
P. 141 –	Les joueurs de football comme ressources stratégiques et concurrentielles
P. 142 –	L'historique du TPO
P. 146 –	Les types de TPO et leurs business models
P. 150 –	L'implication des agents dans le TPO
P. 155 –	Les controverses autour du TPO
P. 158 –	Conclusion
P. 161 –	8. LES ORIENTATIONS ET DÉFIS À VENIR
P. 161 –	La réglementation concernant les intermédiaires
P. 165 –	Le TPO sur les joueurs de football
P. 169 –	Le marché des jeunes joueurs
P. 170 –	Les défis du système des transferts dans son ensemble
P. 171 –	Les différentes voies de gouvernance
P. 175 –	Conclusion

P. 179 – Conclusion

Principaux sigles et abréviations P. 182

Liste des figures P. 184

Liste des tableaux P. 185

OURS

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays. Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122.5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 133-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Droit et économie du sport

Agents sportifs et marchés du travail

ISSN 2115-8150 • ISBN : 978-2-24-719091-1 • NUART : 5310554
© Éditions Dalloz, avril 2019

COLLECTION HORS-SÉRIE JURIS

Direction Pierre Aldrovandi

Éditrice Christine Furnon

Relecture et correction Christel Visée

Couverture Mélanie Panais et Patrick Verdon

Illustration © Panumas

Composition Nord Compo

Impression Jouve

Déjà parus dans la collection « Hors-Série Juris »

- *Administration et fonctionnement - L'association de A à Z*, ISBN : 978-2-24-718285-5.
- *Les sportifs de haut niveau et professionnels*, ISBN : 978-2-24-717456-0.
- *Le sport à l'épreuve de l'assurance*, ISBN : 978-2-24-717681-6.
- *Contrats de travail dans le sport professionnel*, ISBN : 978-2-24-71951-7.
- *Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire*, ISBN : 978-2-24-716886-6.
- *Se lancer dans la collecte de fonds*, ISBN : 978-2-24-715314-5.
- *Stratégie numérique - Bien communiquer sur le Web*, ISBN : 978-2-24-716887-3.

JURISPORT

LE BIMENSUEL DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF
20 n°/an • ISSN 0755-006 • CPPAP 1018 T 83809

Président Philippe Déroche

Rédacteur en chef Charles Dudognon

Directeurs scientifiques Jean-Pierre Karaquillo, professeur à l'université de Limoges, avocat - Eric Bournazel, professeur à l'université de Paris 2.

Juris éditions, un département des Éditions Dalloz

Siège social 31-35, rue Froidevaux • F-75685 Paris cedex 14
RCS Paris 572 195 550 • www.editions-dalloz.fr

Rédaction | Édition 75 bis, rue de Sèze • F-69006 Lyon
Tél. 04 72 98 18 40 • infojuris@dalloz.fr • www.juriseditions.fr

Abonnements – Relation clients

80, avenue de la Marne • F-92541 Montrouge Cedex
Tél. 01 40 92 20 85 • ventes@dalloz.fr

juriseditions.fr

PRÉFACE

Le livre *Agents sportifs et marchés du travail : Constatations issues du football mondial* propose une étude analytique du fascinant métier d'agent de football et de l'industrie qui l'entoure, dans le contexte des marchés du travail et des transferts. L'objectif de ce livre est de dépeindre une image actualisée et complète de l'évolution du marché du travail du point de vue de la profession d'agent. Alors que l'industrie du sport pèse plusieurs millions d'euros, peu d'analyses ont été menées sur le rôle des agents et celles qui sont publiées le sont le plus souvent dans des articles de journaux, des rapports d'organismes gouvernementaux et des enquêtes de médias. Il n'est donc pas surprenant que l'accent soit généralement mis sur la part d'ombre du recrutement des joueurs et du marché des transferts. Même si les auteurs sont parfois d'accord avec ces rapports, ils proposent également un autre regard sur la profession. Sur la base de leurs domaines de recherche, de leur expertise et de leurs publications, ce texte se penche sur les aspects juridiques et économiques qui influent sur le métier d'agent de football à travers des études de cas et une analyse empirique, tout en s'appuyant sur certains cadres théoriques.

Les quatre premiers chapitres de ce livre s'attachent à décrire le contexte historique dans lequel l'activité des agences s'est développée, ainsi que la situation actuelle des activités qui se déroulent dans le secteur. Le chapitre 1 examine le développement de l'industrie des agents de football en Europe, en établissant des parallèles avec celui observé dans d'autres sports aux États-Unis. Le chapitre 2 propose une description exhaustive du rôle des agents de football aujourd'hui et un aperçu des caractéristiques de l'agent type en fonction de son profil démographique. Le chapitre 3 s'intéresse au mode d'exercice de la profession d'agent, en accordant une attention particulière à la consolidation sur le marché, alors que le chapitre 4 fournit une analyse empirique des conséquences de ces évolutions pour

l'industrie en termes de pouvoir de marché. Enfin, le chapitre 5, en s'attachant aux préoccupations qui peuvent surgir du fait de cette concentration du marché, présente le cadre réglementaire. L'évolution juridique de la profession est détaillée par la suite, du premier système de licence FIFA aux réformes les plus récentes concernant les intermédiaires et introduites par la FIFA. Tout au long de ce livre, des luttes de pouvoir sont évoquées et le chapitre 6 offre un aperçu plus complet des origines de ce pouvoir et de la manière dont il se perpétue à travers la théorie des réseaux. La manière dont les agents ont été amenés à s'adapter à leur environnement en développant une approche entrepreneuriale est présentée dans le chapitre 7, sous la forme d'une étude de cas sur la pratique des tierces propriétés dans le football, en soulignant notamment de quelle façon les agents ont été en mesure d'exploiter ces mesures pour étendre leur influence au sein des marchés de transfert. Le chapitre 8 expose l'ensemble des débats en cours et présente les défis à venir envisagés par les auteurs dans le paysage du football contemporain, et qui ont un impact direct ou indirect sur la fonction d'agent. Enfin, le dernier chapitre évalue la situation actuelle et l'évolution du secteur.

Il convient de noter que le livre se concentre spécifiquement, quoique pas exclusivement, sur les marchés de transfert et du travail dans le football européen. C'est dans le football que le business des agents est le plus développé et dans ce sport que leur rôle est le plus central. Il apparaît donc pertinent d'analyser ces marchés pour étudier cette profession. L'accent étant mis sur les marchés du travail dans le monde du football européen, ce livre se focalise sur les cinq grandes ligues européennes. Alors que la concurrence pour des clients issus de ligues de football non majeures en Amérique du Nord et en Asie du Sud augmente, de nombreuses questions qui touchent les ligues majeures auront également une incidence sur ces ligues émergentes.

Un choix stylistique est à noter. Le terme le plus adapté pour désigner la personne qui représente un athlète pourrait être « agent d'athlète » au lieu d'« agent sportif ». Cette personne est en effet agent pour l'athlète, et non pour le sport. Le terme « agent sportif » s'est toutefois développé et est aujourd'hui probablement le terme le plus communément connu et admis, de sorte que les termes « agent d'athlète », « agent sportif » et « agent » sont utilisés librement et de manière interchangeable. De même, les changements récents dans la législation de la FIFA remplacent la gouvernance des agents par des règles régissant les interactions avec les intermédiaires. De subtiles différences, qui seront expliquées en temps voulu, existent entre ces deux aspects, mais ces nuances n'influent pas matériellement sur la manière dont ces individus opèrent. Les auteurs se sont efforcés de présenter l'image la plus complète possible, mais ils ont dû faire face à des contraintes inévitables en termes de volume et de temps. Le secteur étudié étant en constante évolution, ils ont fait leur possible pour suivre au mieux

le rythme de cette évolution. Au moment du début de la rédaction de ce livre, la situation était telle que des réglementations plus strictes ont été demandées afin de rendre l'industrie plus respectable. Le fair-play financier et la règle des joueurs formés localement obligeaient les équipes européennes à réfléchir à deux fois avant d'investir des sommes d'argent colossales (même si elles continuaient à le faire), alors que la tierce propriété était rare, en tout cas en Angleterre, et n'était pas connue du public, en dehors des curieux scandales parus dans la presse. Il aura fallu relativement peu de temps pour que le concept d'agent licencié soit remplacé par celui de marché libre des intermédiaires, que le fair-play financier soit assoupli et que la tierce propriété, sous ses différentes formes, soit complètement interdite. Différents défis juridiques ont découlé de toutes ces questions. Dans un tel environnement à l'évolution rapide, il est inévitable que de nombreux détails qui auraient pu être inclus dans ce livre n'aient pas pu être conservés dans le montage final. En espérant que le contenu sera toutefois suffisant pour captiver l'intérêt des lecteurs !

LES AUTEURS

Giambattista Rossi est actuellement maître de conférences spécialisé dans les marchés du travail dans le domaine sportif à Birkbeck, université de Londres. Titulaire d'un doctorat en management de Birkbeck, ses recherches se concentrent sur les aspects économiques du marché du travail dans le football. Son expertise réside dans les rapports salaire-performance, les fonctions de production, ainsi que dans les salaires et les frais de transfert des joueurs. En 2011, Giambattista Rossi a reçu la bourse João HAVELANGE délivrée par le CIES et la FIFA. Il a réalisé des recherches approfondies sur les agents de football dans les cinq grandes ligues européennes de football. Son expertise concernant le secteur des agents sportifs a été enrichie par son expérience préalable au sein d'une agence de football de premier plan en Italie, qui lui a permis d'approfondir ses connaissances et de développer son réseau de recherche.

Anna SEMENS, actuellement responsable du service analytique chez Havas Sports and Entertainment Cake, affiche une expérience de plus de dix ans dans l'industrie du sport et du divertissement et est titulaire d'un doctorat sur les aspects économiques du football, notamment sur le rôle des

agents sur le marché du travail des footballeurs. Elle est aujourd'hui consultante pour de nombreux clubs, marques et instances dirigeantes du monde du football. Elle a également mené des recherches à l'initiative de gouvernements nationaux et de la Commission européenne sur diverses questions relatives aux aspects économiques et commerciaux de l'industrie du sport.

Jean-François BROCARD est secrétaire général de l'Association internationale des économistes du sport (*International Association of Sports Economists*). Il est titulaire d'un master en gestion et économie de l'École normale supérieure de Paris. En 2009, il a fait partie du groupe de recherche chargé de mener, au nom de la Commission européenne, une étude sur les agents sportifs dans l'Union européenne. Fin 2012, il a obtenu un doctorat en économie grâce à des recherches approfondies sur l'intermédiation du marché des sportifs professionnels en Europe et aux États-Unis. Il est actuellement chercheur au Centre de droit et d'économie du sport (CDES) à Limoges. Jean-François BROCARD a publié de nombreux articles sur différents aspects du rôle des intermédiaires dans l'industrie du sport dans des publications universitaires, ainsi que dans des revues scientifiques.